

Date de réception :

Dossier préalable à l'organisation d'une manifestation

Ce document est une fiche technique à compléter par l'association ou l'organisateur sollicitant l'accord de la Ville pour l'organisation d'une manifestation sur le territoire de la Commune.

Il doit être envoyé au moins **UN MOIS** à l'avance, pour une manifestation de moins de 300 personnes et de **DEUX MOIS** pour une manifestation de plus de 300 personnes ; par mail à kpalena@thaonlesvosges.fr afin d'**obtenir l'accord de Monsieur le Maire**.

MANIFESTATION :

DATE :

ORGANISATEUR :

Avis
Police Municipale

Avis
Gendarmerie

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Préconisations complémentaires :

- Contrôle réalisé par les membres de l'association
- Présence Police Municipale
- Mise en place d'un dispositif physique de sécurisation de la voie publique
- Inspection visuelle des bagages à main par une société de sécurité privée
- Autres :

1 / Identification du demandeur

Nom de l'Association :

Responsable de la manifestation :

En qualité de :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Adresse postale :

CP : Ville :

2 / Description de la manifestation et localisation

Nombre de personnes attendues :

Nombre de personnes affectées à l'organisation :

Nature de la manifestation

Manifestation à caractère socioculturel (festival, marché, concert, défilé)....)

Manifestation à caractère sportif

Autre

Date de la manifestation :

Horaires : de à

Lieu de la manifestation :

➤ Si le lieu est un bâtiment

Bâtiment(s) concerné(s) :

Nature et superficie des locaux utilisés :

Assureur et numéro de la Police d'Assurance de l'Organisateur :

.....

➤ Si le lieu est un espace de plein air

Lieu(x) concerné(s) :

Voiries et Domaine Public occupés :

Assureur et numéro de la Police d'Assurance de l'Organisateur :

.....

- Manifestation à entrée gratuite
- Manifestation à entrée payante
- Manifestation à participation libre

3 / Mesures de sécurité envisagées (Vigipirate) – Mesures Hygiène (Covid)

.....

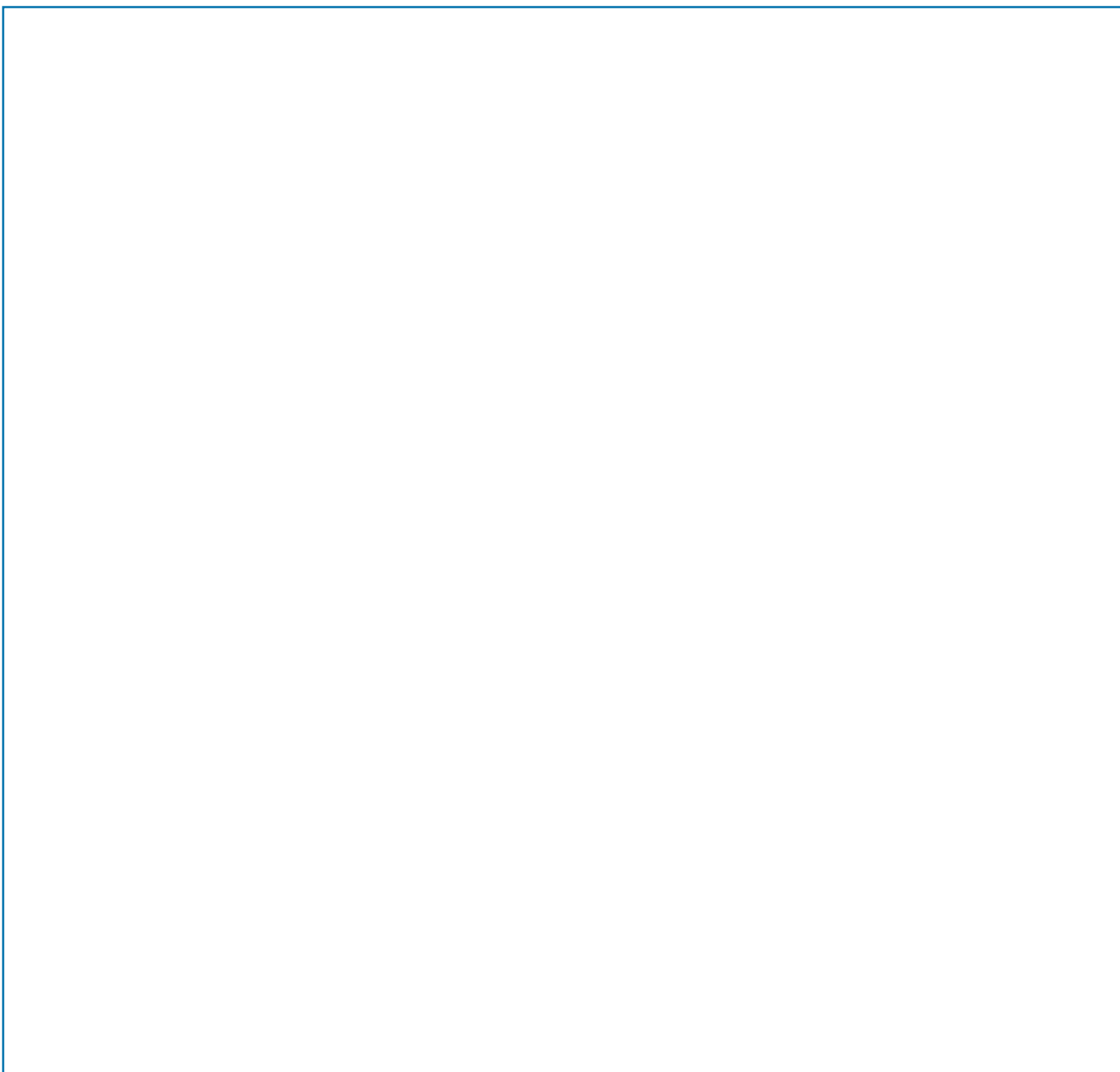
.....

.....

.....

.....

PLAN DETAILLE DE LA MANIFESTATION AVEC MESURES DE SECURITE



Le descriptif ci-dessus complété engage le demandeur à en respecter le contenu dans la mise en œuvre de la manifestation sauf modifications demandées par la Ville à l'issue de l'examen du dossier.

Fait à Thaon-Les-Vosges,
Le

Signature

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

Manifestation :

Date :

Lieu de la manifestation :

Débit de boissons : (sans alcool) (boissons alcoolisées 3^{ème} groupe)

Horaires de la manifestation : de h à h

Nom de l'association :

Responsable de l'opération (président de l'association...) :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :